

Petit-déjeuner débat

## "Quelles particularités pour les partenariats public-privé dans les transports urbains et rurbains?"

8 Décembre 2015

## ■ Ouverture

### ● Rodolphe GOUIN,

fondation Bordeaux Université, directeur

### ● Vincent HOFFMANN-MARTINOT,

Sciences Po Bordeaux, directeur

### ● Loïc SOULAT,

ENGIE, délégué local Gironde

## ■ Sommaire

### ● 8h45 - Présentation des travaux de l'observatoire des PPP

**Hubert DELZANGLES,**

Sciences Po Bordeaux, professeur de droit public

**Louise HERVOUET,** stagiaire de l'observatoire des PPP

### ● 9h00 – Table ronde animée par

**Jean-Christophe LAPOUBLE,** Sciences Po Bordeaux,

maître de conférences de droit public

## ■ Un peu d'histoire



*Interview d'Hubert BONIN,  
Sciences Po Bordeaux, professeur d'histoire économique*

Travaux de l'observatoire - Rapport

## "Les modes de gestion dans les transports urbains et rurbains?"

8 Décembre 2015

**Hubert DELZANGLES**  
**Louise HERVOUET**

## ■ L'observatoire des PPP

### ● Les missions

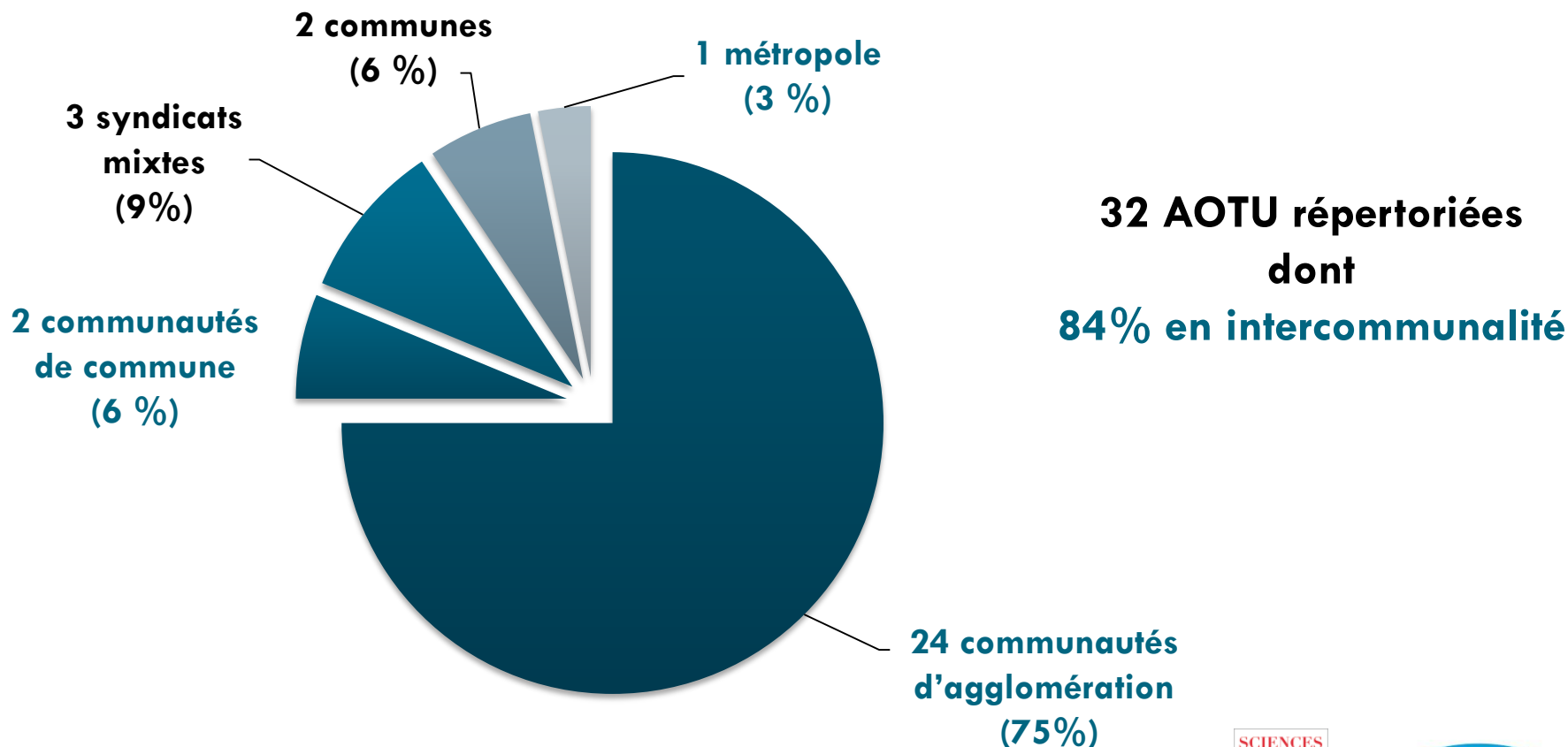
- Produire une **analyse pluridisciplinaire continue** sur les partenariats public-privé
- Confronter les **regards d'experts et de praticiens**
- Alimenter et enrichir une **base de données**
- **Fournir** aux étudiants et aux praticiens publics et privés un **outil d'information fiable**

## ■ Etat des lieux des transports publics (1/2)

**Les formes juridiques des autorités organisatrices de transports urbains (AOTU)**

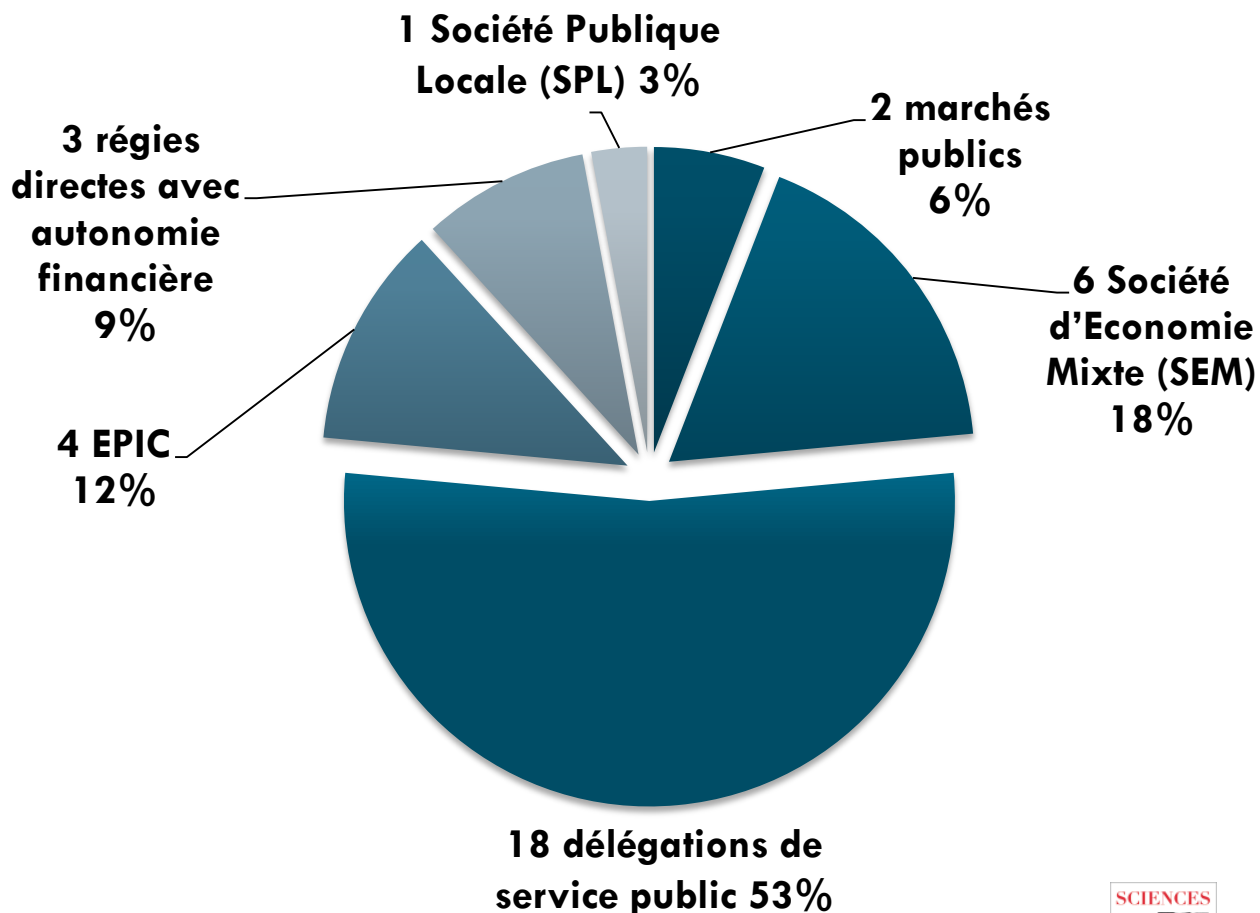
**Les modes de gestion dans les transports publics**

## ■ Les formes juridiques des AOTU dans le Grand Sud-Ouest en 2015 (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Limousin)





## ■ Modes de gestion recensés dans le Grand Sud-Ouest



## ■ Etat des lieux des transports publics

### La concurrence entre les modes de transports

- L'une des particularités des transports publics est la concurrence avec d'autres modes de déplacements en particulier la voiture.
- Sur les déplacements domicile-travail, la part de la voiture reste très forte, les transports publics desservant peu les lieux de travail souvent en périphérie.

### L'extension du périmètre de transport urbain (PTU)

- Le développement de l'intercommunalité conduit à une plus grande desserte des territoires. Beaucoup de petites communes voient la fin de leur isolement via le transport à la demande.
- Par l'intégration de nouvelles communes dans les AOTU, les PTU s'agrandissent et leurs densités s'affaiblissent de telle sorte que cela participe au déséquilibre financier des transports publics

## ■ Le choix des modes de gestion dans les transports publics (1/2)

### Le poids de l'histoire du réseau

- L'histoire du réseau et les habitudes pèsent davantage que l'appartenance politique sur le choix du mode de gestion.
- Les politiques montrent aujourd'hui une volonté de revoir le mode de gestion de leur réseau de transport, sans qu'il s'agisse pour autant d'un mouvement de remunicipalisation.

### Le management du personnel

- Le personnel de ce secteur, question centrale et sensible, représente plus de 50 % du coût total de la réalisation du service.
- Des collectivités préfèrent conserver la gestion du personnel, d'autres la déléguer aux opérateurs privés des transports en considérant qu'ils ont une expérience et un savoir-faire particuliers.

### La concurrence entre les industriels

- Il existe une grande diversité d'opérateurs, grands groupes et transporteurs indépendants.
- La concurrence est très forte y compris sur les réseaux de petite taille.

## ■ Le choix des modes de gestion dans les transports publics (2/2)

### La durée et la flexibilité des contrats

- La durée des contrats, à la baisse depuis le début des années 2000, est aujourd'hui remise en cause et tend de nouveau à augmenter.
- Dans le cadre des contrats, des avenants sont conclus pour permettre aux réseaux d'évoluer et de s'adapter aux flux, etc.

### La gouvernance

- Les collectivités se sont structurées et professionnalisées pour gérer aux mieux ce service.
- En DSP, par la contractualisation, les rôles sont délimités et partagés de manière précise. Ce n'est pas le cas en régie directe, l'AOT gère et contrôle le service.

## ■ Les enjeux des transports publics

### Financement des transports publics de personnes

- Les recettes commerciales ne financent qu'une part (20% en province), les collectivités publiques et la taxe versement transport finançant l'essentiel.
- Les marges sont très faibles ; la rentabilité est complexe à atteindre.
- Contrairement aux autres services publics, la tarification a peu augmenté malgré la hausse des coûts d'exploitation et des investissements.

### Le contrôle et la transparence dans les contrats de transports

- Des outils de suivi de la gestion et de la qualité de la prestation sont au service de la collectivité (systèmes de bonus malus systématiques, etc.).
- Le contrôle de la collectivité ne doit pas s'assimiler à un pouvoir de gestion, le principe de non-ingérence devant être respecté.

### La Société d'Economie Mixte (SEM) et Société Publique Locale (SPL)

- Peu de SEM sont aujourd'hui créées mais celles mises en place subsistent.
- Les SPL se présentent comme une alternative et tendent à se développer à l'échelle nationale.

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

**"Quelles particularités pour les partenariats public-privé  
dans les transports urbains et rurbains ?"**  
Rapport n°3 de l'observatoire des PPP

**Rapport téléchargeable sur le site de la chaire, onglet observatoire**

<http://www.fondation.univ-bordeaux.fr/chaire/observatoire-des-ppp>

## ■ Sommaire

- 8h45 - Présentation des travaux de l'observatoire des PPP
- 9h00 - **Débat** animé par  
**Jean-Christophe LAPOUBLE**, Sciences Po  
Bordeaux, maître de conférences de droit public
- 11h00 – Échanges avec la salle

## ■ Table ronde : intervenants

- **Christophe DUPRAT**, Maire de Saint-Aubin-de-Médoc,  
Vice-président de Bordeaux Métropole en charge des transports
- **Bruno FAIVRE D'ARCIER**, Université Lumière Lyon 2,  
Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme
- **Sébastien MARTIN**, Université de Bordeaux,  
Maître de conférences de droit public
- **Bertrand PUERARI**, Keolis,  
Directeur du développement région Centre-Sud-Ouest
- **Clément VERDIÉ**, Verdié Autocars,  
Directeur général adjoint

Animée par **Jean-Christophe LAPOUBLE**, Sciences Po Bordeaux,  
Maître de conférences de droit public



## ■ Table ronde : thématiques

- Les raisons qui permettent de faire le choix du mode de gestion
- Questions autour du financement des transports urbains et rurbains
- L'influence des aspects sociaux dans la gestion des services publics de transport
- La prise en compte des impératifs de l'intermodalité
- Les nouveaux enjeux des dessertes de transport urbaines et rurbaines

## ■ Table ronde : intervenants

- **Christophe DUPRAT**, Maire de Saint-Aubin-de-Médoc,  
Vice-président de Bordeaux Métropole en charge des transports
- **Bruno FAIVRE D'ARCIER**, Université Lumière Lyon 2,  
Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme
- **Sébastien MARTIN**, Université de Bordeaux,  
Maître de conférences de droit public
- **Bertrand PUERARI**, Keolis,  
Directeur du développement région Centre-Sud-Ouest
- **Clément VERDIÉ**, Verdié Autocars,  
Directeur général adjoint

Animée par **Jean-Christophe LAPOUBLE**, Sciences Po Bordeaux,  
Maître de conférences de droit public

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

**"Quelles particularités pour les partenariats public-privé  
dans les transports urbains et rurbains ?"**  
Rapport n°3 de l'observatoire des PPP

**Rapport téléchargeable sur le site de la chaire, onglet observatoire**

<http://www.fondation.univ-bordeaux.fr/chaire/observatoire-des-ppp>